



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 28.12.2018

Numéro de publication: HR01-1004532750

Canton: NE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Preci-Group LCF Sàrl, La Chaux-de-Fonds

Preci-Group LCF Sàrl rue du Locle 32

2300 La Chaux-de-Fonds

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE224328403

Siège: La Chaux-de-Fonds

Objectif

détention, administration et gestion de participations dans des sociétés; acquérir, détenir et aliéner des immeubles, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE (pour but complet, cf. statuts).

n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 4834 du 21.12.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

Révision:

Renonciation à la révision

Preci-Group LCF Sàrl, à La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 32, 2300 La Chaux-de-Fonds, CHE-224.328.403. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.12.2018. But: détention, administration et gestion de participations dans des sociétés; acquérir, détenir et aliéner des immeubles, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE (pour but complet, cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 50'000. Reprise de biens envisagée: la totalité du capital-actions, soit 51 actions de CHF 1'970, de la société "Preci-Carbure S.A." (CHE-103.459.789), à La Chaux-de-Fonds, pour un montant global maximal de CHF 351'970. Associé: Mouglin Fabian Bruno Jean, de La Chaux-de-Fonds, à Charquemont, F, avec 500 parts sociales de CHF 100. Gérants: Mouglin Fabian Bruno Jean, président, et Mouglin Jean Jules Paul Gilbert, de France, à La Chaux-de-Fonds, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par tout moyen de transmission écrit à l'adresse indiquée par l'associé ou ses ayants-droit et figurant dans le registre des parts sociales. Selon déclaration du 20.12.2018, la société